

## Fragment d'une lettre inédite - Bellett J.G.

---

ME 1909 page 159

Comme Londres, il y a deux ans, Dublin se prépare aujourd'hui pour la «grande exposition». Ma pensée sur tout cela n'a varié en rien; elle est même plus ferme, à mesure que je discerne mieux les principes célestes, et que la forfanterie du monde et ses desseins deviennent plus évidents.

La sanctification de l'Eglise est d'un ordre tout spécial. Nous lisons que le Seigneur a dit: «Et moi, je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité». Ceci est de toute importance. Il se séparait lui-même entièrement du monde. Il quittait la terre pour le ciel. C'est dans ce sens qu'il se sanctifiait lui-même, car il avait toujours été «saint» — même dans le ventre de sa mère, il était «la chose sainte» — aussi saint alors qu'il est saint maintenant au-dessus des cieux. Mais, lorsqu'il disait: «Je me sanctifie moi-même», il voulait dire qu'il allait entrer dans une nouvelle relation avec nous; qu'il allait s'asseoir dans le ciel et y attirer, *là*, ses bien-aimés vers lui.

Or, c'est cela qui constitue le caractère élevé et spécial de la sanctification de l'Eglise.

Je le demande donc, l'Eglise peut-elle aider le monde dans ses projets et dans ses aspirations? L'Eglise peut-elle s'associer aux entreprises de ceux qui ont pour *but* et pour *espérance* le progrès, l'embellissement et le perfectionnement du monde? Comment cela est-il possible? Comment cela pourrait-il s'accorder avec *sa* sanctification spéciale? Le saint doit travailler sur la terre pour gagner son pain de chaque jour. Il lui faut apprendre une profession honnête pour subvenir au nécessaire. Il doit venir en aide aux autres dans leurs besoins, faire du bien à tous autant qu'il lui est possible, et être prêt à toute bonne oeuvre. Mais comment peut-il se proposer de travailler au perfectionnement et à l'avancement du monde, ou s'associer aux aspirations de ceux dont *l'objet* est de faire de ce monde un lieu beau et agréable?

Les chrétiens peuvent être saints dans leur conduite et dans leurs habitudes personnelles, ainsi que dans leur moralité et dans la manière dont ils gouvernent et gardent leurs pensées et leurs paroles, et sans la vigilance en ces choses, ils ne peuvent être dans le vrai; mais s'ils sont *mondains* ou cherchent à perfectionner la scène de l'activité humaine autour d'eux, ils ne sont pas sanctifiés de cette *sanctification spéciale qui leur appartient en propre*, et pour laquelle Jésus se présentait lui-même lorsqu'il disait: «Je me sanctifie moi-même pour eux».

La loi exigeait la sainteté dans les désirs et les pensées, et, à coup sûr, les règles de la société, fondées sur elle, exigent la droiture dans mille cas divers. La conscience aussi, réclame impérieusement de nous une conduite morale. Mais Christ n'opère pas seulement

tout ceci dans les siens, il s'attend en outre à voir chez eux une sanctification d'un caractère élevé et particulier, *la séparation d'avec le monde, parce que Lui est dans le ciel.*